



INSTITUT DE RECHERCHE
INTERDISCIPLINAIRE
SUR LES ENJEUX SOCIAUX
SCIENCES SOCIALES,
POLITIQUE, SANTÉ

Livret d'accueil

Version mise à jour : septembre 2016

Présentation

Fondé en 2007 par Didier Fassin et Alban Bensa, dirigé par Marc Bessin entre 2011 et 2015 et par Eric Wittersheim depuis le 1 janvier 2016, l'**Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (Sciences sociales, Politique, Santé)** est une unité mixte de recherche associant l'EHESS, le CNRS, l'Inserm, et l'Université Paris 13 (UMR8156 - U997).

Les deux localisations principales de l'Institut sont :

- à l'EHESS à Paris (<http://iris.ehess.fr/index.php?2885>)
- et à l'Université Paris 13 à Bobigny (<http://iris.ehess.fr/index.php?2882>)



L'Iris est l'un des partenaires fondateurs du laboratoire d'Excellence Tepsis, *Transformations de l'État, politisation des sociétés et institution du social* (<http://tepsis.hypotheses.org>).

Politique scientifique

Au-delà de la diversité des terrains et des thèmes de recherche, l'activité scientifique des membres de l'Iris manifeste une cohérence forte, qui repose sur les principes fondateurs de sa politique scientifique. C'est une conception d'une unité des sciences sociales qui réunit les membres de l'Institut, pour une lecture pluridisciplinaire des mondes sociaux. L'attention aux processus de changement social, le traitement des enjeux politiques et moraux, la démarche critique, représentent des caractéristiques identifiant le laboratoire.

L'activité scientifique de l'Iris se structure en quatre axes, dont le premier est transversal et plus épistémologique, les trois autres étant thématiques. Les doctorants et les chercheurs peuvent s'affilier à plusieurs axes, en y inscrivant certains des questionnements émanant de leurs recherches.

- **Axe 1 : Terrains - Méthodes - Ecritures**
- **Axe 2 : États - Circulations - Mémoires**
- **Axe 3 : Domination - Violence - Genre**
- **Axe 4 : Biomédecine - Santé - Travail**

Administration

Le fonctionnement de l'Iris repose sur une équipe administrative travaillant en lien étroit avec la direction de l'unité. La coordination scientifique est assurée par le directeur et ses adjointes, en association avec le Conseil de laboratoire.

Direction

Directeur : Eric Wittersheim Eric.Wittersheim@ehess.fr - Directrices adjointes : Nathalie Ferré nath.ferre@free.fr et Joëlle Vailly Joëlle.Vailly@ehess.fr

Secrétariat général

Émilie Jacquemot, 190 av. de France (bureau 579), 75244 Paris cedex 13. Tél. 33 (0)1 49 54 25 05, Emilie.Jacquemot@ehess.fr

Documentation et sites internet

Anne-Claire Baratault, 74 rue Marcel Cachin (bureau 235), 93017 Bobigny Cedex. Tél. 33 (0)1 48 38 88 53, baratault@univ-paris13.fr

Gestion administrative et aide au pilotage

Estelle Girard, 190 av. de France (bureau 579), 75244 Paris cedex 13. Tél. 33 (0)1 49 54 24 30, Estelle.Girard@ehess.fr

Gestion administrative et financière

Emmanuelle Gravejat, 190 av. de France (bureau 577), 75244 Paris cedex 13. Tél. 33 (0)1 49 54 25 17, emmanuelle.gravejat@ehess.fr

Monique Marques Da Silva, 190 av. de France (bureau 577), 75244 Paris cedex 13. Tél. 33 (0)1 49 54 21 75, monique.marques@ehess.fr

Carmen Mata, 190 av. de France (bureau 577), 75244 Paris cedex 13, Carmen.Mata@ehess.fr

Nadia Ouarti-Saighi, 74 rue Marcel Cachin (bureau 230), 93017 Bobigny Cedex. Tél. 33 (0)1 48 38 77 75, iris@univ-paris13.fr

Conseil de laboratoire (CL)

Membres élus

Hélène Bretin, Julie Ancian, Emmanuelle Gravejat, Jean-Pierre Hassoun, Chowra Makaremi, Audrey Marcillat, Pascal Marichalar, Alexis Spire, Benoît Trépied - Suppléantes des représentantes des doctorants : Maud Arnal et Mona Claro

Membres nommés

Patrick Chariot, Michel Naepels

Membres de droit

Eric Wittersheim, Nathalie Ferré, Joëlle Vailly, Emilie Jacquemot

Communication et valorisation

Site internet de l'Iris

<http://iris.ehess.fr>

Présentation de l'Institut et de ses membres, informations administratives, présentation des actualités (manifestations scientifiques, parutions, prix, etc.). Pour faire paraître une actualité, contacter : iris-webmaster@ehess.fr

Carnets de recherche de l'Iris

<http://iris.hypotheses.org/>

Articles proposés par les membres de l'Iris, pour rendre visible l'actualité des recherches menées au sein de l'Institut. Pour contribuer aux Carnets de l'Iris, contacter : iris-webmaster@ehess.fr

Liste de diffusion de l'Iris (interne)

iris-diffusion@ehess.fr (inscription : iris@ehess.fr)

Liste des doctorant.e.s

doctorantsiris@googlegroups.com (inscription auprès des représentantes des doctorant.e.s : Julie Ancian (julie.ancian@gmail.com), Maud Arnal (mml.arnal@gmail.com), Mona Claro (mona.claro@ehess.fr), Audrey Marcillat (audrey.marcillat@gmail.com))

Séminaires du laboratoire

Séminaires de l'Iris (interne)

- En 2016-17, le **séminaire de l'Iris** sera centré sur l'écriture du bilan scientifique des axes de l'Iris depuis 2012 et du projet pour les 5 années à venir, en vue de la préparation du rapport quinquennal pour l'HCERES.

Organisateurs : Jean-Pierre Hassoun (jp.hassoun@gmail.com), Zoé Rollin (zoe.rollin@gmail.com), Carine Vassy (c.vassy@iname.com).

Séances :

- Lundi 10 octobre 2016, 9h30-15h30
- Lundi 7 novembre 2016, 9h30-15h30
- Lundi 5 décembre 2016, 9h30-15h30
- Lundi 31 janvier 2017, 9h30-15h30

- **Le séminaire des doctorant.e.s de l'Iris**

Organisatrices: Marion Maudet (marion.maudet@gmail.com) et Cécile Thomé (thome.cecile@gmail.com).

1^e séance : mardi 8 novembre 2016, « enseigner pendant la thèse »

Autres séminaires des membres de l'Iris

Consulter cette page : <http://iris.ehess.fr/index.php?2111>

Aides financières

1. **De l'EHESS** => <http://www.ehess.fr/fr/etudiant/financements-et-professionnalisation/bourses-aides/doctorat/>
2. **De l'Université Paris 13** => voir auprès de l'Ecole doctorale
3. **Du LabEx TEPSIS** => <http://tepsis.hypotheses.org/offres-de-tepsis>
4. **De l'Iris** => Le conseil de laboratoire (CL) se réunit toutes les 6 semaines pour examiner les demandes budgétaires. Toutes les demandes doivent parvenir à iris@ehess.fr et Eric.Wittersheim@ehess.fr avant la date limite indiquée dans les comptes rendus de séances, (*via* le formulaire de demande voir en annexe).

Conditions générales :

Toute mission requiert un ordre de mission (OM) émis préalablement à la mission. L'OM mandate un agent au nom d'une institution et établit le fait que le déplacement rentre dans un cadre professionnel. L'agent doit conserver l'OM avec lui tout au long de sa mission et le retourner signé à l'Iris, dès son retour de mission. Cela vaut pour les OM avec ou sans frais.

Les titres de transport dont le financement est accordé par le CL sont obligatoirement achetés par l'Iris puis remis à l'agent avant le départ en mission. **Aucun remboursement n'est possible.**

Le départ en mission ne peut se faire que **depuis la résidence administrative : Paris. Les frais d'inscription** à un colloque sont avancés par l'agent et remboursés **sur présentation de justificatifs.**

Les frais d'hébergement et de nourriture sont avancés par l'agent et remboursés, au réel, **sur présentation de justificatifs.**

Au retour de la mission : l'agent transmet **dans un délai de 2 mois** les pièces justificatives aux gestionnaires de l'Iris.

Les aides de l'Iris concernent :

❖ La participation à des manifestations scientifiques (avec communication)

Conditions : 1- Se référer aux conditions générales ci-dessus ; 2- Toute participation implique une communication de l'agent ; 3- Les doctorants doivent avoir une inscription en cours de validité à l'EHESS ou à l'Université Paris 13 et fournir une lettre d'accord du directeur / de la directrice de thèse.

Modalités avant le départ : Une fois obtenu l'accord du CL, adresser sans tarder à iris@ehess.fr :

- une fiche « agent » complétée (permettant l'obtention d'un ordre de mission) (voir en annexe)
- un RIB
- pour les étudiants : une copie de la carte d'étudiant en cours de validité
- les préférences en terme de transport (horaires, dates).

Au retour : Toute mission ayant bénéficié du soutien financier de l'Iris doit faire l'objet d'un bref compte-rendu (1 à 2 pages) envoyé à iris-diffusion@ehess.fr. Cette note conditionne la possibilité de demander de nouveaux financements.

❖ La réalisation d'un terrain

Conditions : 1- Se référer aux conditions générales ci-dessus ; 2- Les doctorants doivent avoir une inscription en cours de validité à l'EHESS ou à l'Université Paris 13 et fournir une lettre d'accord du directeur / de la directrice de thèse. 3- Pour les doctorants, cette aide ne peut être envisagée qu'après notification du refus de soutien financier de la part de leur École doctorale.

Modalités avant le départ : Une fois obtenu l'accord du CL, adresser sans tarder à iris@ehess.fr :

- une fiche « agent » complétée (permettant l'obtention d'un ordre de mission) (voir en annexe)
- un RIB
- pour les étudiants : une copie de la carte d'étudiant en cours de validité
- les préférences en terme de transport (horaires, dates).

Au retour : Toute mission ayant bénéficié du soutien financier de l'Iris doit faire l'objet d'un bref compte-rendu (1 à 2 pages) envoyé à iris-diffusion@ehess.fr. Cette note conditionne la possibilité de demander de nouveaux financements.

❖ L'organisation d'un événement scientifique labellisé Iris

Cette aide peut concerner l'événement lui-même (réservation de salles, impression d'affiches, restauration et pauses, location de matériel audio, vidéo, traduction simultanée) ; et/ou la prise en charge des frais de déplacement d'un.e intervenant.e dans le cadre des séminaires ou activités scientifiques de l'Iris.

Conditions : Dans le cadre d'une invitation, les titres de transport dont le financement est accordé par le CL doivent être obligatoirement achetés par l'Iris puis envoyés à l'invité.e avant sa venue. Aucun remboursement n'est possible. Pour les autres points, s'adresser à iris@ehess.fr

Modalités avant l'événement dans le cadre d'une invitation : Une fois obtenu l'accord du CL, adresser sans tarder à iris@ehess.fr

- la fiche agent de l'invité.e (permettant l'obtention de son ordre de mission) (voir en annexe)
- son RIB
- ses préférences en terme de transport (horaires, dates)

Après l'événement scientifique : Tout événement ayant bénéficié du soutien financier de l'Iris

doit faire l'objet d'un bref compte-rendu (1 à 2 pages) envoyé à iris-diffusion@ehess.fr. Cette note conditionne la possibilité de demander de nouveaux financements.

❖ La traduction ou l'édition d'un travail

Modalités : Aide à la traduction : une fois obtenu l'accord du CL, adresser sans tarder à iris@ehess.fr le devis validé par le CL et les coordonnées du traducteur / - de la traductrice.

Aide à l'édition : une fois obtenu l'accord du CL, adresser sans tarder à iris@ehess.fr le devis de l'éditeur validé par le CL, la lettre d'engagement de l'éditeur et ses coordonnées.

❖ La soutenance de thèse

Frais de reproduction : L'Iris peut apporter un soutien financier à hauteur de 250€ TTC pour contribuer aux frais de reproduction de la thèse. Les frais ne doivent pas être avancés par l'étudiant, mais engagés par l'Iris. Le cas échéant, l'excédant est à la charge de l'étudiant. L'EHESS fournit également une aide. Se renseigner auprès de l'Ecole doctorale.

Modalités : Transmettre à iris@ehess.fr un devis de l'un des fournisseurs agréés par l'Iris (voir la liste ci-dessous) et joindre les informations relatives à la soutenance :

- titre de la thèse ;
- discipline du doctorat ;
- résumé ;
- composition du jury ;
- date/heure et lieu de la soutenance.

Coordonnées des fournisseurs agréés : Corep Beaubourg, 8 rue Brantôme, 75003 Paris, 01 42 72 15 25, beaubourg@corep.fr // Copy Top Boulevard Raspail, 75 bd Raspail 75006 Paris, 01 53 63 24 63 ; Fax : 01 53 63 24 64 raspail@copytop.com // Copy Top BNF, 16 rue Neuve Tolbiac 75013 Paris, 01 82 53 60 78 ; Fax : 01 70 76 65 78, tolbiac@copytop.com

Aide au transport des membres du jury : L'EHESS ne finance le transport que d'1 membre du jury, l'Iris prenant en charge les frais de séjour de ce membre et, le cas échéant, le voyage + frais de séjour d'un 2e et 3e membre de jury, avec un maximum d'1 transport international parmi les 2 pris en charge. Les titres de transport dont le financement est pris en charge par l'institut sont obligatoirement achetés par l'Iris puis envoyés à l'invité.e avant sa venue.

Les frais de séjour pris en charge par l'Iris dépendent du lieu de résidence du membre du jury :

- France / Benelux / Suisse : 1 journée de *per diem* + 1 nuit d'hôtel
- Europe (sauf Benelux et Suisse) : 2 journées de *per diem* + 2 nuits d'hôtel
- Monde (sauf Europe) : 3 journées de *per diem* + 3 nuits d'hôtel

Modalités avant la soutenance : le/la directeur/-trice de thèse transmet à iris@ehess.fr :

- la fiche agent du membre du jury pris en charge par l'Iris (voir en annexe)
- son RIB
- ses préférences en terme de transport.

Documentation et ressources électroniques

Accès aux portails BiblioSHS et BibliInserm

Les codes d'accès de BiblioSHS et BibliInserm sont diffusés chaque année sur la liste iris-diffusion@ehess.fr. Pour information ou en cas de difficulté, contacter Anne-Claire Baratault : baratault@univ-paris13.fr

Centre de documentation de Paris 13 (bureau 235)

Consultation sur place d'un grand nombre d'ouvrages (de chercheurs/ses de l'Iris notamment), de revues de sciences sociales francophones, ainsi que quelques revues anglophones. Une photocopieuse ainsi qu'un poste informatique y sont disponibles. Pour information, contacter Anne-Claire Baratault : baratault@univ-paris13.fr

Archives ouvertes de l'Iris

Les Archives ouvertes de l'Iris regroupent les documents (articles, chapitres d'ouvrages, livres, actes de colloques, thèses, HDR) déposés dans l'archive ouverte HAL par les membres de l'Iris, chercheurs et doctorants : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/IRIS/>

En cas de difficulté pour le dépôt d'une référence et/ou de fichier, contacter Anne-Claire Baratault: baratault@univ-paris13.fr

Professionalisation et suivi du devenir des doctorants de l'Iris

Doctoriales

Dans le cadre de l'accompagnement de ses doctorants, l'Iris organise des Doctoriales, qui sont l'occasion pour les doctorants inscrits en troisième année de thèse à l'Iris de présenter leur recherche devant tous les membres du laboratoire.

Outre l'objectif scientifique d'une meilleure connaissance par les membres de l'Iris des thèses menées dans l'unité, les Doctoriales poursuivent fondamentalement un objectif pédagogique d'accompagnement des doctorants, sous une autre modalité que le suivi classique par un directeur ou une directrice de thèse.

Deux collègues de l'Iris, statutaire et jeune docteur ou post-doctorant, commentent en privé la présentation et le parcours du ou de la doctorant.e afin de lui donner des conseils pour la suite, autant pour la thèse que pour sa carrière.

Statut de « jeune docteur »

Le statut de « jeune docteur » de l'Iris est accordé **sur demande** pendant les 4 années qui suivent la date de soutenance de thèse, via le formulaire de demande (voir en annexe) transmis à iris@ehess.fr . Il prend fin automatiquement au terme de la 4e année ou dès l'obtention d'un poste, temporaire ou permanent, dans une autre institution, publique ou privée. En cas de contrat temporaire, l'affiliation à l'Iris est suspendue le temps dudit contrat mais peut être redemandée à son issue dans la limite de 4 années après la soutenance. Ce statut permet de :

- conserver une page individuelle sur le site web de l'Iris ;
- rester inscrit sur la liste de diffusion de l'Iris ;
- participer aux séminaires internes de l'Iris ;
- se prévaloir d'une affiliation à l'Iris (notamment lors de la signature des publications) ;
- bénéficier du soutien financier de l'Iris pour l'organisation d'événements scientifiques et la publication, et du soutien matériel pour les dépôts de candidatures (reprographie et affranchissement).

Aucun soutien ne peut néanmoins être accordé aux jeunes docteurs pour la participation à des événements scientifiques ou des missions de terrain, en France ou à l'étranger.

Préparation aux concours (chercheurs et MCF)

Des réunions sont organisées chaque année en amont des campagnes (MCF / CNRS / Inserm) afin d'informer, d'échanger, de mettre en commun les connaissances sur les processus de candidatures et de préparer les dossiers. Des oraux blancs sont organisés avec la participation de quelques membres statutaires pour accompagner les candidat-e-s. Toutes les informations sont sur le site de l'Iris <http://iris.ehess.fr>

Annexes

1. Demande d'ordre de mission (p.12)
2. Formulaire de demande de financement pour le CL (p.14)
3. Formulaire de demande du statut de jeune docteur (p.16)

ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

BUREAU DES AFFAIRES FINANCIERES

Demande : IRIS – Emma

Poste : 2517

N° Agent :

Centre de coût (affectation à l'EHESS) : 3SOC14

FICHE AGENT

ETAT CIVIL

QUALITE (M.)

NOM :

PRENOM :

NATIONALITE :

() Les nom et prénoms doivent être ceux qui figurent sur la pièce d'identité ou le passeport*

Date de Naissance :

N° de Sécurité Sociale :

Clé :

Personnel de l'E.H.E.S.S (rayer la mention inutile) : OUI NON

Statut :

Grade ou profession :

Adresse personnelle :

PAYS :

Tél.

Adresse administrative Etablissement :

PAYS :

Tél.

E-mail :

Signature :

DOMICILIATION BANCAIRE

Joindre obligatoirement un RIB dans tous les cas.

Pour les personnes ayant un compte bancaire à l'étranger :

- Nom de la banque :
- Adresse de la banque et le pays :

- **IBAN pour les pays européens :**
- **ou numéro de compte pour les autres pays :**
- **Code BIC ou SWIFT :**
190 avenue de France 75244 Paris cedex 13

**Formulaire de demande auprès du conseil de laboratoire de l'Iris
à renvoyer à <iris@ehess.fr>**

NOM & PRENOM :

DATE DE LA SEANCE DU CONSEIL DE LABORATOIRE :

TYPE DE FINANCEMENT DEMANDE

- Enquête de terrain (y compris recherche dans les archives)
- Participation à colloque, journée d'étude, etc.
- Invitation d'un-e intervenant-e dans un séminaire Iris ou une manifestation scientifique Iris
- Frais d'organisation d'une manifestation scientifique Iris
- Aide à la traduction
- Aide à l'édition
- Autre, préciser :

DETAIL SUR LA DEMANDE (DEVELOPPER SELON BESOINS)

1- Enquête de terrain / archives

Lieu(x) :

Dates :

Motif :

2- Participation à colloque, journée d'étude, etc.

Lieu :

Dates :

Organisateur de la manifestation :

Titre de la communication :

Soutien du directeur ou de la directrice de thèse :

3- Invitation d'un-e intervenant-e dans un séminaire ou une manifestation scientifique Iris

Date et intitulé du séminaire :

Motif :

4- Organisation d'une manifestation scientifique

Lieu :

Date :

Partenaires financiers (*indiquer les montants demandés / acquis*)

Argumentaire concis :

5- Aide à la traduction

Texte (articles, ouvrage, chapitre, etc.) :

Motif :

6- Aide à l'édition

Texte (ouvrage, revue) :

Maison d'édition :

Présentation :

7- Autre : préciser**BUDGET DEMANDÉ : XXX €**

Préciser le cas échéant les cofinancements :

	Détail du budget demandé	Quantité	Coût unitaire €	Total € TTC
Enquêtes / Invitations / Communications à colloque	TRANSPORT <i>préciser le trajet et le moyen de transport - joindre un devis</i>			
	HOTEL ET FRAIS DE SEJOUR EN FRANCE <i>préciser le nombre de jours</i> <u>Barèmes hôtel</u> : Paris : 120€/nuit - Province : 60€/nuit <u>Repas</u> : 15,25€/repas			
	HOTEL ET FRAIS DE SEJOUR A L'ETRANGER <i>préciser le nombre de jours. Le remboursement se fait sur présentation des justificatifs, sur frais réels, dans la limite des per diem en vigueur :</i> http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission_taux_chancellerie/frais			
	FRAIS D'INSCRIPTION			
Organisation de manifestations scientifiques	PAUSE CAFE <i>préciser le nombre de personnes et le nombre de pauses</i>			
	PAUSE DEJEUNER <i>préciser le nombre de personnes et le nombre de jours</i>			
	POT FINAL <i>préciser le nombre de personnes</i>			
Publications	AIDE À LA TRADUCTION <i>joindre un devis</i>			
	AIDE À L'EDITION <i>joindre un devis</i>			
	AUTRE			

Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux
Sciences social, politique, santé

Formulaire de demande pour bénéficiaire du statut de jeune docteur de l'Iris
à renouveler chaque année en envoyant un mail à iris@ehess.fr

- 1^e demande (année universitaire de la soutenance)
 Renouvellement pour :
 2^e année
 3^e année
 4^e année

Informations personnelles

Nom :
Prénom :
Année de naissance :

Informations sur la thèse

Titre de la thèse :
Date et lieu de la soutenance :
Résumé :
Composition du jury :

Parcours professionnel depuis la soutenance

Préciser le nom de l'employeur, le type de contrat, la durée...

Publications & communications

A lister

Responsabilités scientifiques

A lister

Autre(s) information(s) que vous souhaitez communiquer

A lister